



BATIRENTE

**Regrouper votre  
épargne est plus  
simple que jamais!**



**Ma retraite.  
Notre force.**



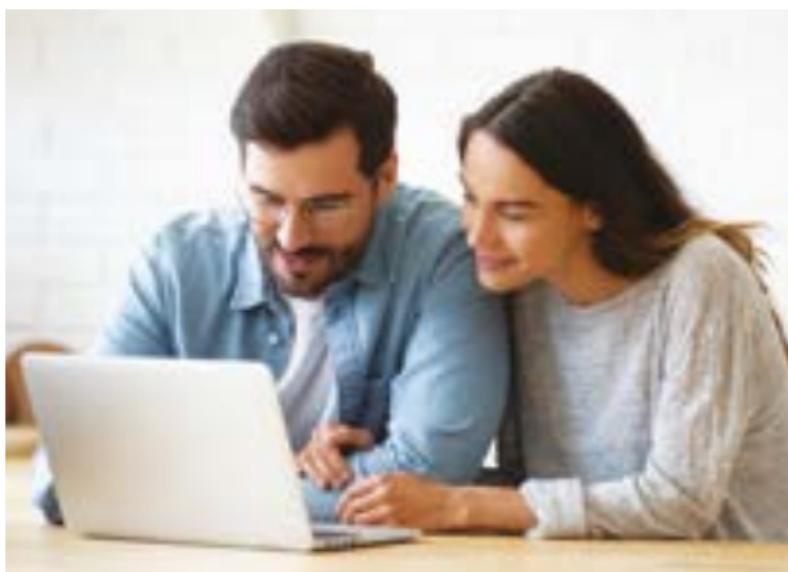


## Les avantages du transfert de compte en ligne

Vous pouvez profiter de la fonctionnalité de transfert de compte disponible via notre site Web [batirente.com](http://batirente.com) ou notre application mobile.

Les membres de Bâtirente qui détiennent des régimes dans une autre institution peuvent maintenant nous envoyer leur demande de transfert de compte de façon 100 % autonome. Ce nouveau procédé, sans papier, vous permet aussi de profiter au maximum des avantages de votre régime collectif, dont une tarification avantageuse et une gamme de placements complète.

- ▶ **Expérience simplifiée**, puisque la demande se fait de façon numérique, en libre-service.
- ▶ **Réduction du délai de traitement** de la demande qui peut être remplie en 5 minutes et ensuite transmise quasi instantanément à l'autre institution financière (comparativement à une moyenne de 10 jours ouvrables, pour une demande utilisant le formulaire papier).
- ▶ **Suivi de l'état de la demande** avec des courriels envoyés automatiquement selon l'avancement qui s'affichera également dans le compte en ligne.



# Transférer votre compte

## ① Créer votre compte en ligne

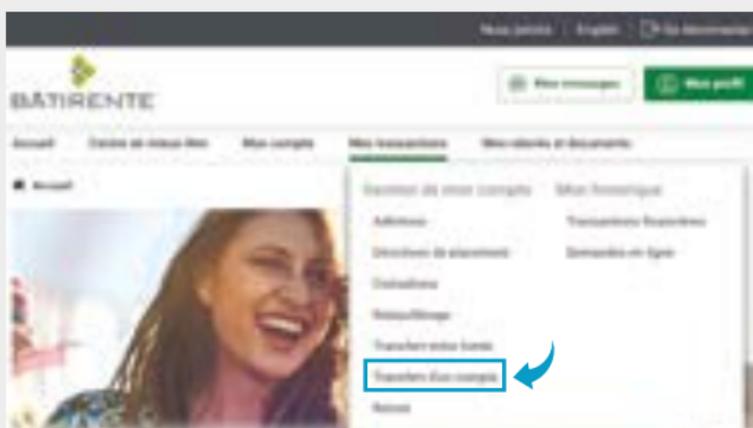
Si ce n'est pas déjà fait, il faut vous inscrire à nos services en ligne. Vous pouvez consulter la procédure sur notre site Web : [www.batirente.com/creez-votre-compte-en-ligne-en-quelques-clics/](http://www.batirente.com/creez-votre-compte-en-ligne-en-quelques-clics/)

► **Vous êtes déjà inscrit? Passez à l'étape 2!**

## ② Accéder à la section sécurisée *Mon compte*



## ③ Sous le menu *Mes transactions*, sélectionner *Transfert d'un compte*



④ **Entrer ou valider les informations demandées.** Vous aurez besoin d'un relevé du compte à transférer pour procéder. Si vous recevez un relevé annuel, utilisez-le.

## 5 Signer la demande de transfert

Le formulaire se complètera automatiquement avec les données enregistrées dans le système. Vous n'aurez qu'à cliquer sur le bouton pour ajouter votre signature électronique en toute sécurité.



## Réception d'une confirmation

Après avoir complété les étapes, vous recevrez une confirmation avec un numéro de demande. Vous pourrez effectuer le suivi de votre demande dans la section sécurisée *Mon compte* et vous recevrez un courriel à chaque changement de statut.



# Regrouper votre épargne

Il existe plusieurs avantages à la consolidation :



## ► Frais de gestion réduits

Grâce à la mise en commun de l'épargne de nos membres, nous sommes en mesure de vous offrir des taux de frais plus avantageux que sur le marché de détail. Concrètement, cela signifie que vous aurez plus d'argent pour la retraite, que vous pourrez en profiter plus longtemps ou même la devancer.

## ► Accès à une gamme de placements diversifiée et performante

Diversifier vos placements consiste à répartir votre argent dans différents types d'investissements afin de réduire les risques. Vous n'avez cependant pas besoin d'avoir plusieurs comptes chez différents fournisseurs pour diversifier votre portefeuille. Avec votre régime collectif Bâtirente, vous avez accès à une vaste sélection de gestionnaires de haut calibre pour gérer votre épargne. En regroupant vos économies chez Bâtirente, vous pouvez ainsi maintenir un portefeuille diversifié qui pourrait atténuer les pertes en cas de fluctuations sur les marchés.



## ► Une vue globale de votre épargne

Avoir toute votre épargne chez Bâtirente permet d'avoir une vue globale de l'ensemble de votre épargne mise de côté pour votre retraite. Sur votre relevé financier, vous pouvez facilement voir l'impact de vos décisions sur votre revenu projeté à la retraite.



**Visitez notre site Web**  
batirente.com

**Suivez-nous**



**Centre de services aux membres**

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h

1 800 463-6984

batirente@dsf.ca

**Votre épargne, partout,  
en tout temps!**

**Téléchargez l'application  
Bâtirente**

